

## Mondial Assistance s'implante en Inde

**Paris et New Delhi, le 13 décembre 2007** – Mondial Assistance annonce l'ouverture, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, en Inde de sa 27<sup>ème</sup> filiale. Mondial Services (India) Pvt Ltd est basée à New Delhi et offre, dans un premier temps, des services d'assistance automobile 24h sur 24 dans cinq des plus grandes villes d'Inde New Delhi, Bombay, Pune, Bangalore et Chennai. Avec 1,1 milliard d'habitants, l'Inde est le deuxième pays le plus peuplé du monde.

### **Mondial Assistance est la première société d'assistance internationale à s'implanter en Inde**

*« Après l'implantation réussie de Mondial Assistance en Chine, cette nouvelle filiale est une des étapes logiques et significatives du déploiement de nos activités en Asie. Nous affichons clairement notre stratégie d'investissement dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) dont le potentiel est l'un des vecteurs incontestables de notre croissance. L'Inde constitue, à cet égard, l'une de nos priorités, »* commente Rémi Grenier, Président du Groupe Mondial Assistance. *« Le développement de nos implantations en Asie contribue, de plus, à renforcer nos relations avec nos clients et en particulier avec les constructeurs automobiles qui souhaitent offrir partout dans le monde des services d'assistance innovants et de grande qualité. »*

### **Assister les clients de Ford India**

Mondial Assistance Inde est d'ores et déjà opérationnelle puisque dès son ouverture, elle a démarré son activité avec Ford India. Ford a choisi Mondial Assistance en Inde pour la qualité de son offre fondée sur une expérience technique internationale en matière d'assistance automobile développée depuis plus de 15 ans.

### **Un plan de développement ambitieux**

Dès aujourd'hui la filiale indienne de Mondial Assistance emploie 90 collaborateurs. Elle gère, en propre, une flotte de véhicules d'assistance et de remorquage de 11 camions dépanneur / remorqueur et 4 voitures. Le dispositif est renforcé par 8 motos qui garantissent des interventions rapides même en cas d'embouteillage. Mondial Assistance devrait couvrir 20 des plus grandes villes indiennes d'ici la fin 2008.

### **Le groupe Mondial Assistance : une intervention toutes les 3 secondes, partout dans le monde.**

Leader international de l'Assistance, de l'Assurance voyage et des services aux personnes, le groupe Mondial Assistance compte aujourd'hui plus de 8 550 salariés parlant près de 40 langues différentes et travaille dans le monde entier avec un réseau de 400 000 prestataires et 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Les services du groupe sont proposés sur les cinq continents. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. [www.mondial-assistance.com](http://www.mondial-assistance.com)

### **RUMEUR PUBLIQUE : 01 55 74 52 00**

Pauline Florentin / Stéphanie Muthélet

### **Mondial Assistance**

Léonor de Coëtlogon

Tél. : 01 53 25 53 18

### **Réserve :**

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture

économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.